

**PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES  
RESULTATS DE LA COMMISSION PARITAIRES DES  
AGENTS NON TITULAIRES**

Conformément au procès-verbal de dépouillement figurant en pièce jointe, le dépouillement du scrutin a permis de constater :

- Que le nombre des électeurs inscrits était de : 414
- Que le nombre des votants était de : 96
- Le bureau de vote spécial a comptabilisé :
  - 1 - Le nombre de bulletins blancs ou nuls, soit : 9
  - 2 - Le nombre de suffrages valablement exprimés<sup>1</sup>, soit : 87
  - 3 - Le quotient électoral, soit : 14,5
  - 4 - Le nombre de suffrages obtenus par chaque organisation syndicale :

NOM DES ORGANISATIONS SYNDICALES	SUFFRAGES OBTENUS	NOMBRE DE SIEGES
1 - FSU	19	1
2 - SNPTES	32	2
3 - FO	36	3
	TOTAL : 87	6

A charge aux organisations syndicales de déterminer la répartition des sièges et les noms des représentants titulaires et suppléants.

Philippe DULBECCO



Président de l'Université d'Auvergne

<sup>1</sup> Nombre de votants moins le nombre de bulletins blancs



PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE  
DEPOUILLEMENT

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES  
AGENTS NON TITULAIRES DE L'UNIVERSITE  
D'Auvergne

ETABLISSEMENT : Université d'Auvergne - Clermont1  
ADRESSE : 49 boulevard François Mitterrand  
63 000 Clermont-Ferrand

Le bureau de vote spécial constitué pour l'organisation et le dépouillement du scrutin s'est réuni à Clermont-Ferrand, le.

Le dépouillement du scrutin a permis de constater :

- Que le nombre des électeurs inscrits était de : 414
- Que le nombre des votants était de : 96

• Le bureau de vote spécial a comptabilisé :

- 1 - Le nombre de bulletins blancs ou nuls, soit : 9
- 2 - Le nombre de suffrages valablement exprimés<sup>1</sup>, soit : 87
- 3 - Le quotient électoral, soit : 14,5
- 4 - Le nombre de suffrages obtenus par chaque organisation syndicale :

NOM DES ORGANISATIONS SYNDICALES	SUFFRAGES OBTENUS	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS
1 - FSU	19	1
2 - SNPTES	32	2
3 - FO	36	3
	TOTAL : 87	6

Fait en double exemplaire à Clermont-Ferrand, le 5/12/2014

Le Président ou Directeur de l'établissement, ou son représentant, Président du bureau de vote :

Le Secrétaire du Bureau de vote :

<sup>1</sup> Nombre de votants moins le nombre de bulletins blancs



**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE  
DEPOUILLEMENT**

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES  
AGENTS NON TITULAIRES DE L'UNIVERSITE  
D'AUVERGNE**

**Les assesseurs du bureau de vote :**

CHANTILLON

JESY PARRY Gaëlle

DIDIER Bricu

**Représentants des organisations syndicales :**

Nom et syndicat :

Antonio FREITAS / FSU

Signatures

F. Vigier



**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS DE  
DEPOUILLEMENT**

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES  
AGENTS NON TITULAIRES DE L'UNIVERSITE  
D'AUVERGNE**

**Personnes empêchées de votées :**

**Emargement des personnes responsables du bureau ou de la section de vote :**